

INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE DEVANT LES
JOURNALISTES EUROPEENS

(6 novembre 1982) - Lille -

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir à Lille et plus particulièrement dans cet hôtel de ville. Croyez que je regrette très sincèrement de ne pouvoir demeurer avec vous très longtemps. Mais la charge de Premier ministre a des obligations dont il me faut bien tenir compte.

Vous allez pouvoir dialoguer avec M. Jean LE GARREC, ministre de l'emploi, qui a déjà eu diverses occasions de traiter, au niveau européen, des perspectives de cet "espace social" que la France souhaite voir mis en place. Un telle politique nous paraît d'autant plus nécessaire qu'après l'OCDE, les services économiques de la Commission des Communautés viennent de réviser dans un sens très pessimiste leurs prévisions pour les dix-huit prochains mois. La communauté devrait compter à la fin de l'année plus de 11 millions de chômeurs et à la fin de l'année 1983 plus de 12 millions de chômeurs, soit 10,3% de la population active.

Les politiques de déflation qui sont pratiquées autour de nous ont pour conséquence première et immédiate une détérioration rapide du marché de l'emploi et donc une poussée du chômage.

Entre septembre 1981 et septembre 1982, le chômage a augmenté de près de 43% en République Fédérale d'Allemagne, de 36,7% aux Etats-Unis et de 12,3 au Royaume Uni.

Vous savez, et j'ai eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, que la France a obtenu dans la lutte contre le chômage de meilleurs résultats que ses partenaires. Le chômage augmente quatre fois moins vite chez nous qu'en RFA et aux Etats-Unis.

Le gouvernement se bat résolument sur la crête des 2 millions de chômeurs. C'est malheureusement, dans l'immédiat, l'objectif le plus ambitieux que nous puissions avoir et qui soit compatible avec un environnement international en crise profonde.

Ces résultats positifs sont la conséquence des dispositions que nous avons prises et que nous avons décidé d'amplifier pour éviter un accroissement du chômage au cours de l'année 1983.

Je rappelle les cinq grandes actions prioritaires que le gouvernement a engagées :

1) le service public de l'emploi sera rénové et renforcé. Une amélioration importante peut être en effet apportée aux modalités de prospection des emplois disponibles, à la qualité des actions de réinsertion professionnelle et de formation, à l'efficacité des aides financières susceptibles d'être mobilisées.

2) La réforme des prestations de chômage portera en particulier sur la situation préoccupante des chômeurs de longue durée dont le nombre risque d'atteindre 600.000 à la fin de l'année.

3) L'insertion des jeunes dans la vie sociale et professionnelle fera l'objet d'une attention particulière.

4) Les contrats de solidarité seront développés et favoriseront en priorité l'aménagement du temps de travail assorti de créations d'emplois.

5) Des mesures nouvelles seront progressivement adoptées pour favoriser les créations d'emploi dans l'artisanat et les petites et moyennes entreprises.

La voie est bien tracée. La détermination du gouvernement est grande. Les premiers résultats sont là.

Mais l'action engagée par le gouvernement avec l'appui des organisations socio-professionnelles doit, pour atteindre sa pleine efficacité et compte-tenu de l'interdépendance des économies européennes, être relayée. L'Europe de la déflation et du chômage n'est pas l'Europe du Traité de Rome. Nous voulons nourrir l'espoir que l'unification européenne a fait lever. Nous ne voulons pas qu'il soit brisé par la juste déception qui serait celle des travailleurs s'ils devaient continuer d'être marginalisés par millions ! Les risques d'éclatement et les menaces pour la démocratie seraient alors grands.

Un an après la communication par la France de son mémorandum sur la relance européenne dont le volet social comportait de nombreuses propositions en vue de construire un Espace Social Européen, un premier bilan peut être établi.

Dans le contexte de crise de l'économie mondiale et d'effilochage de la construction européenne, les propositions françaises de relance dans le domaine social se basent sur trois idées simples :

- coordonner plus étroitement les actions communautaires et les politiques nationales pour faire face à des problèmes communs aux Etats-membres,

- renforcer la cohésion de la Communauté par une meilleure convergence des politiques sociales, une harmonisation progressive des conditions de travail et d'emploi et par la suppression des distorsions de concurrence ;

- relancer la construction européenne par une association des forces vives des Etats-membres aux travaux communautaires.

A partir de ces trois idées, il nous est apparu souhaitable de proposer trois objectifs :

- placer l'emploi au centre de la politique sociale de la communauté ;

- favoriser le développement du dialogue entre les partenaires sociaux et promouvoir la concertation sociale à tous les niveaux ;

- améliorer la coopération et la concertation en matière de protection sociale.

Plusieurs orientations se sont concrétisées depuis un an. Il convient de s'en féliciter.

C'est tout d'abord l'adoption d'un programme communautaire pour combattre le chômage, centré sur la relance de l'investissement productif et ce sont aussi des actions relatives à l'emploi des jeunes et à l'aménagement du temps de travail et une résolution pour la promotion de l'égalité des chances pour les femmes.

La France attache une importance particulière aux progrès qui pourraient être obtenus lors du prochain Conseil Conjoint des Ministres de l'Economie et des Finances, du Travail et des Affaires Sociales et lors des négociations encore à venir.

Elle souhaite que dans ce cadre communautaire, les Etats-membres puissent s'entendre afin :

- de mettre au point une harmonisation de la réduction du temps de travail pour améliorer l'emploi ;
- de favoriser la création et le maintien de l'emploi à chaque fois que cela est possible, notamment dans les secteurs en crise ;
- de relancer l'investissement productif ;
- d'accélérer l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et des chômeurs de longue durée.

Nous nous réjouissons de la prise de conscience croissante chez nos partenaires de l'enjeu de cette lutte coordonnée pour l'emploi. Nous ne pouvons rester passifs face à la montée du chômage. Nos sociétés n'y survivraient pas.

Nous pensons qu'il y a place pour une approche communautaire de ces problèmes qui soit à la fois sociale et économique et dans laquelle pourrait s'inscrire la libre négociation avec les partenaires sociaux.

Voici quelques thèmes dont vous allez, je pense, pouvoir à présent débattre. En vous renouvelant mes excuses et en vous disant à nouveau combien je regrette de ne pouvoir demeurer parmi vous, je vous souhaite un excellent appétit.

M. Pierre Mauroy aux journalistes européens

«Pour surmonter les défis de la crise il faut davantage d'Europe...»

«Qui ne voit que chaque Etat, face à la crise, est tenté de se replier sur un égoïsme de notre temps, il faudrait davantage d'Europe ?». En accueillant les journalistes européens réunis à Lille, samedi, M. Pierre Mauroy a prononcé une allocution qui était en quelque sorte la profession de foi d'un européen convaincu. Mais le Premier ministre se trouve confronté chaque jour aux dures réalités, et c'est ce qu'il a rappelé. Pour lui le combat essentiel reste celui contre le chômage. «Les politiques de déflation pratiquées autour de nous ont pour conséquence première une détérioration rapide du marché de l'emploi. En France nous avons obtenu des résultats mais nous devons nous battre sur la crête des deux millions de chômeurs. L'Europe avec 12 millions de chômeurs n'est pas l'Europe du traité de Rome. Nous ne voulons pas que l'espoir d'unification européenne soit brisé par la déception de millions de travailleurs s'ils devaient continuer à être marginalisés».

M. Le Garrec

une action

très concrète

M. Mauroy a rappelé ensuite les propositions françaises pour la relance dans le domaine social qui sont essentiellement fondées sur la cohésion communautaire. Elle souhaite : une harmonisation de la réduction du temps de travail ; la relance de l'investissement productif, un plan communautaire pour l'insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs de longue durée (ces derniers seront bientôt en France au nombre de 600000). «l'échec de l'Europe sociale ajoute M. Mauroy serait un grave danger pour la démocratie».

Cette réception fut suivie par un dîner débat animé par M.



Jean Le Garrec, ministre de l'Emploi.

En préambule, celui-ci note la gravité «non pas d'une crise mais d'une mutation profonde de la société».

Comment faire pour lutter contre un chômage qui va encore augmenter en Europe alors que la croissance suit une courbe inverse ? Et d'ailleurs devons nous attendre de la seule croissance la faculté de régler nos problèmes d'emploi ? Ce serait une grave erreur selon lui. Mais il pense que si la marge de manœuvre est étroite, il reste possible de «développer de multiples politiques micro-économiques» qui porteront leurs fruits. Cela suppose une action très concrète et singulièrement en faveur des petites entreprises et de l'artisanat. M. Le Garrec explique alors l'action qu'il a engagé dans son ministère. Il annonce la mise à l'étude d'un «système de protection sociale pour les créateurs d'emplois».

Il faut, en effet, que ceux qui se lancent dans l'aventure puissent assumer un risque raison-

nablement calculé. A partir de ces faits concrets, M. Le Garrec répond avec beaucoup de précision et de vigueur aux questions posées. Un débat très sérieux, d'un haut niveau, fort instructif pour tous s'engage alors. Il permet un échange de vue entre M. Le Garrec et M. André Diligent parlementaire européen. Pour ce dernier on n'entraînera pas les peuples européens par de vieilles formules. Le Parlement européen aura peu de poids tant qu'il sera consultatif. «Il faut aller plus loin et faire un pas en avant dans l'organisation même des institutions».

Ce débat avait été présenté par M. Alain Tourbier président de la section Nord - Pas-de-Calais des journalistes européens. M. Hodgson président international en tira les conclusions en se félicitant de la qualité de cette rencontre. Au cours de la réception à la mairie, M. Mauroy avait remis la médaille de la ville de Lille à MM. Hodgson, Cousy président honoraire, et Riflet de la Communauté Européenne.

Sur notre cliché : au cours de la réception à la mairie (de g. à d.) : MM. Riflet, Cousy, Hodgson, Mauroy, Tourbier et le bâtonnier Levy.

Les élus miniers à Matignon

Au lendemain des mesures adoptées en faveur du charbon, l'association des maires des communes minières du Nord-Pas-de-Calais était reçue jeudi à Matignon par le directeur de cabinet de M. Mauroy Michel Delebarre. La délégation était conduite par MM. Wacheux, maire de Bruay, et Kucheida, député de Liévin.

Elle a souligné à la sortie de l'entretien que les nouvelles mesures en faveur du charbon paraissaient «censées» et «différentes» de celles du précédent septennat. Sur le problème de la rénovation de l'habitat minier, objet principal de la rencontre, les élus ont demandé une impulsion et une accélération du programme gouvernemental, celui-ci devant selon eux être prioritaire dans le 9ème plan.